

Académie TOULOUSE

Direction des services départementaux de l'éducation nationale HAUTES-PYRENEES

Circonscription IEN TARBES CENTRE SUD

Notification de poursuite de scolarité – Décision

Rentrée scolaire 2026

ECOLE PRIMAIRE THEOPHILE GAUTI ECOLE THEOPHILE GAUTIER

43 RUE MASSEY

65000 TARBES

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____

Classe de : _____ en 2025-2026

DECISION DU CONSEIL DES MAÎTRES pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2026

Passage en _____

Maintien en _____

Motif :

A TARBES, le _____

La Directrice de l'école

REPONSE DES REPRESENTANTS LEGAUX

A retourner à l'école dans un délai de 15 jours, soit avant le _____

Passé ce délai, l'absence de réponse équivaut à l'acceptation de la présente décision

J'accepte la décision du conseil des maîtres

Je refuse la décision du conseil des maîtres et souhaite déposer un recours auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale pour examen par la commission départementale d'appel (**lettre à joindre**)

Je demande à être entendu par la commission d'appel qui se réunira le _____

A _____, le _____

Signature des représentants légaux

DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL pour la poursuite de scolarité à la rentrée 2026

Passage en classe de _____

Maintien en classe de _____

Motif :

A _____, le _____

Le président de la commission départementale d'appel,
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale